

Comité de Rédaction :

François LEBLOND
Pierre DELAPORTE
Joëlle FODOR
François BRIERE
Dominique DESMOULINS
Thierry DJAHEL
Christophe LANGLOIS
Michel ORIONOT
Jean-Michel SIMON
Claude TREHIN
Arnaud VANCAEMELBECKE
Hugues VERITE
Didier SERRAT
Anne-Marie CHAVANON
Alexandra LITCHMAN

Impression :

NAVIS
4 chemin de Meyrefort
33370 Pompignac
Tél. : 01.43.27.33.33
Fax : 01.42.27.31.32

Maquette :

B&B Graphic
01.42.73.23.69

Régie publicitaire :

PLC
Valérie LACOSTE
01 45 26 93 81
valerie.lacoste.plc@plcregie.com

Abonnement et diffusion :

Alexandra LITCHMAN
Tél. 01.40.40.70.83
Fax 01.40.40.70.74
info@cofhuat.org

ISSN : 1632-3645

Tirage : 5 000

Revue de la Confédération
Française pour l'Habitat,
l'Urbanisme, l'Aménagement
du Territoire et l'Environnement
(COFHUAT)

21 boulevard de Grenelle
75015 Paris
Tél. 01.40.40.70.83
Fax 01.40.40.70.74
Site internet : www.cofhuat.org
E-mail : info@cofhuat.org

Prix : 6,00 €

Dépôt légal : Dès la parution

EFFICACITÉS ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIQUE : OBJECTIFS 2020-2050

SOMMAIRE

2 ÉDITORIAL

TRIBUNE DE PIERRE DELAPORTE, PRÉSIDENT D'HONNEUR D'EDF
LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE

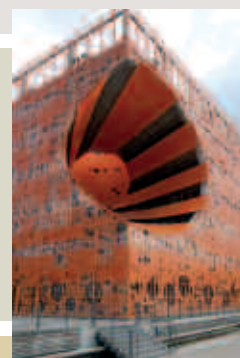


7 NOUVELLES PRATIQUES

NORMES ET LABELS DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
RÉSULTATS DU PROGRAMME EUROPÉEN HOMES
MIXITÉ DES FONCTIONS ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :
LA VILLE DU FUTUR

16 LOGEMENTS

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE :
UNE STRATÉGIE À 2020
LES PATHOLOGIES LIÉES À L'ISOLATION
DANS LES BÂTIMENTS EXISTANTS



20 INFRASTRUCTURES

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'ÉCLAIRAGE DES VILLES
ÉNERGIES CONNECTÉES DANS LES TERRITOIRES :
VERS UNE "SMART AND GREEN ECONOMY"
LA GARE DE DEMAIN :



26 BONNE GOUVERNANCE

LES TERRITOIRES D'INNOVATION :
LES POLITIQUES ROCHELAISES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
CONTRAT DE PARTENARIAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE,
100 ÉCOLES DE PARIS
INVENTER UNE AUTRE VILLE
LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE :
RAPPROCHER LES POLITIQUES DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS L'ÉCLAIRAGE DES VILLES

INTERVIEW DE MICHEL FRANCONY

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ÉCLAIRAGE, AFE



Quels sont les enjeux de l'éclairage public et quel est le rôle de votre association aujourd'hui ?

L'Association Française de l'Éclairage, au carrefour de tous les acteurs de la filière (architectes, urbanistes, chercheurs, ingénieurs des villes, fonctionnaires de l'équipement routier et urbain, installateurs, distributeurs d'énergie, fabricants), a pour mission de rassembler les connaissances, de mettre à la disposition de tous les bonnes pratiques à appliquer, de promouvoir l'information sur l'éclairage, de contribuer à la formation des professionnels aux techniques nouvelles et leurs applications.

Notre but est que chacun applique l'expression "éclairer juste" (la juste quantité de lumière, là où il faut et uniquement quand il le faut).

Plusieurs réglementations européennes en vigueur viennent accélérer les pratiques d'efficacité énergétique et d'économie (règlement "Eco-design" sur le bannissement des lampes à incandescence ou des luminaires à boules en éclairage extérieur) et les nouvelles technologies à LED concourent également dans ce sens.

Éclairer juste aujourd'hui, c'est une bonne utilisation des technologies disponibles, et c'est répondre aux besoins humains. Nous devons réinterroger les utilisateurs finaux sur leurs besoins réels : à la maison, au bureau, à l'usine, dans la rue, sur la route ou autoroute. Revenir aux besoins fondamentaux des personnes doit être la préoccupation majeure des décideurs.

Donc les solutions techniques que vous proposez répondent aux attentes fortes

de l'utilisateur et de l'exploitant en matière d'efficacité énergétique ?

Nous ne proposons aucun matériels, ni service d'ailleurs. Nous contribuons au développement des bonnes pratiques par nos recommandations indépendantes.

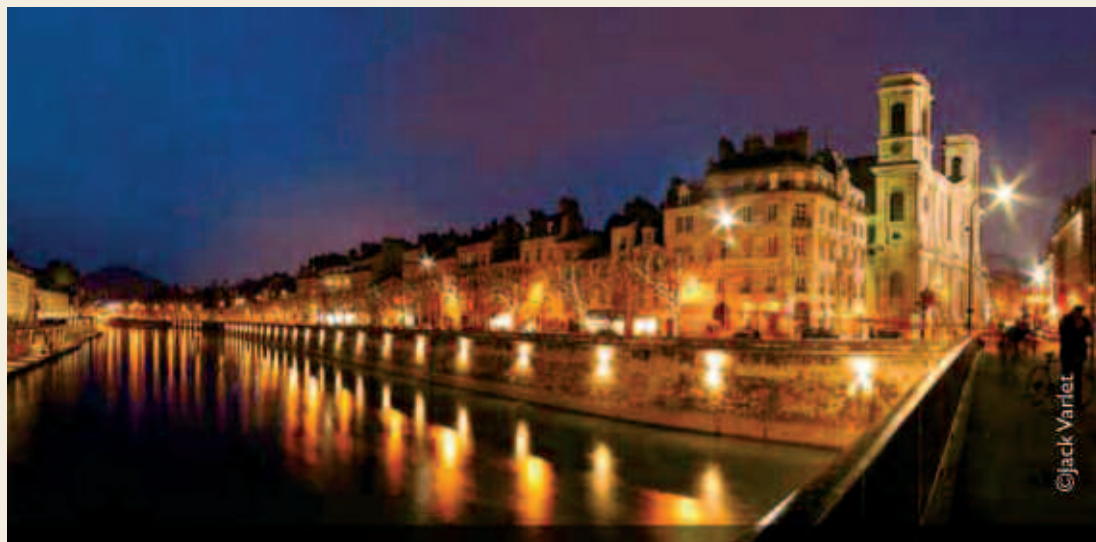
Pour ce faire, nos experts ne s'intéressent pas uniquement à la nature de l'investissement, mais aussi et surtout à la gestion de l'éclairage dans les solutions développées. Les besoins des utilisateurs varient. Les solutions proposées doivent tenir compte de ces différences, en jouant sur le type d'éclairage, les niveaux d'éclairage - en fonction de la présence ou non d'usagers (détecteurs de présence etc.).

Dans l'état de déficit public actuel, les nouvelles solutions doivent, sur le moyen et long terme, coûter moins cher que celles qui existent, elles doivent rester soutenables, avec des facteurs énergétiques de plus en plus performants. Chaque innovation doit être étudiée du point de vue de son impact (à minimiser) sur la santé publique, sur l'écosystème, sur la biodiversité des espèces, des oiseaux migrateurs entre autres.

On parle des pollutions ou nuisances lumineuses et certains souhaiteraient retrouver le ciel étoilé non éclairé. Notre position quant à la suppression totale de l'éclairage nocturne n'est pas arrêtée, les disparités existent entre des zones urbaines, péri-urbaines, rurales, la nature de l'éclairage, mode de fonctionnement, certaines villes portent une signature unique grâce aux éclairages publics.

Notre société est devenue plus exigeante et nous devons intégrer toutes ces dimensions pour "éclairer

Ville de Besançon
© Jeack Varlet



juste". L'objectif de notre association est d'apporter le maximum de renseignements non partisans et de faire bénéficier nos correspondants des supports techniques de qualité afin d'aider les acteurs du secteur à faire les bons choix, à donner les bons conseils, à réaliser des installations dans les règles de l'art.

Justement, quelle réponse apportez-vous à la collectivité locale qui souhaiterait investir dans l'éclairage public efficace et économe ?

Effectivement, 47 % de l'électricité de la commune sont consacrés à l'éclairage public, ce qui représente 18 % de consommation énergétique total en moyenne. Ces chiffres témoignent de l'importance pour la commune de répondre intelligemment au défi de l'éclairage juste de

qualité. L'AFE n'a pas le rôle de "consultant conseil", notre savoir-faire se manifeste à travers nos méthodes d'approche, des formations, des cahiers techniques, des colloques spécialisés sur lesquels les collectivités locales peuvent s'appuyer. Les partenariats que nous développons attestent l'intérêt grandissant des donneurs d'ordre aux éclairages publics efficaces.

Ainsi, en partenariat avec la ville de Besançon, nous préparons pour les 1^{er} et 2 octobre 2012 les Journées nationales de la lumière de l'AFE, avec un focus sur les lumières dans la ville. Le programme d'éclairage mis en place par la ville est en ce sens exemplaire.

Ainsi, l'AFE œuvre, accompagnée de ses partenaires et adhérents, dans des conditions économiques optimales, à mettre en place les meilleures pratiques, écoresponsables, et à faible consommation énergétique.

A Besançon, avec 17 000 points lumineux, dont 1 000 pour la mise en valeur des bâtiments, souvent vétustes et à remplacer progressivement, 430 km de réseaux sont en court d'amélioration depuis 2008. En agissant à la fois sur les lanternes, les réseaux et les armoires, les électriciens de la voirie - éclairage public de Besançon ont, en 2 ans, réussi la performance d'arriver à économiser 1 500 000 kWh sur la consommation totale soit 105 000 € sur le budget pour assurer le remboursement du capital et des intérêts du prêt indispensable à la mise en place des solutions d'éclairages nouvelles. L'illumination de plus beaux sites historiques, notamment la Citadelle de Vauban a pu bénéficier de même programme.

Sur les 3 500 lanternes équipées de lampes au mercure, il n'en reste plus que 400 qui seront remplacées avant les journées de la lumière cet automne. La gestion permet aux services municipaux, d'agir sur la puissance dans les périodes de grand froid, lorsque les risques de coupures deviennent les plus importantes. L'éclairage de la Citadelle lorsqu'il est éteint appelle les habitants à quelques efforts dans leur consommation énergétique.

